

LE LOGEMENT

LA SITUATION DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE TORONTO

M. Reg Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de l'habitation. A Scarborough et dans la région métropolitaine de Toronto, le taux d'occupation des appartements est bien inférieur à la moyenne nationale et la situation devient critique. Compte tenu du rapport de l'Office métropolitain d'urbanisme, selon lequel il incombe à tous les niveaux de gouvernement de prendre des initiatives en vue d'assurer à l'avenir un nombre suffisant de logements, quelles mesures le gouvernement canadien envisage-t-il de prendre pour aider les municipalités de la région torontoise à relever ce défi?

Mme Copps: Des compressions budgétaires.

L'hon. Bill McKnight (ministre du Travail): Monsieur le Président, le député a posé une question sérieuse et je partage ses préoccupations. Au cours des deux prochains mois, les ministres provinciaux de l'habitation et moi-même devons nous réunir.

Des voix: Oh, oh!

M. McKnight: Je vois que l'opposition ne veut pas que nous consultions les ministres provinciaux ni les dirigeants métropolitains de l'habitation, qui reconnaissent pourtant leur obligation de fournir des logements aux Canadiens et continueront à s'en acquitter. Nous ne pouvons pas y réussir à nous seuls. Il nous faut la collaboration des provinces et des municipalités en cause. Pour ma part, je suis disposé à venir en aide aux Canadiens à cet égard.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LES EFFETS DES PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES SUR LES MOUETTES

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Environnement. Pourrait-elle nous dire pourquoi elle refuse de reconnaître que son ministère a la responsabilité d'évaluer les effets des produits chimiques toxiques sur les mouettes afin de prévoir leur effet sur la santé humaine?

[Français]

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement): Je pense, monsieur le Président, que le député de Davenport a toutes les réponses à ce sujet. Il pose la même question en Chambre depuis six mois et je lui donne les mêmes réponses.

[Traduction]

ON DEMANDE À LA MINISTRE DE RENCONTRER LES CHERCHEURS

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, comme la communauté scientifique n'a cessé d'exprimer des

Questions orales

inquiétudes depuis que la ministre a annulé ce programme de surveillance, aura-t-elle au moins l'amabilité de recevoir les chercheurs qui s'inquiètent, de les écouter et, éventuellement, de revenir sur sa décision? La ministre est-elle prête à le faire?

[Français]

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je regrette de devoir répéter la même réponse. Le programme a été réintégré au Centre de Burlington et le «monitorage» continue.

* * *

[Traduction]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LA PUBLICATION D'UN DOCUMENT D'ÉTUDE

M. John R. Rodrigue (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Dans l'exposé économique et financier du 8 novembre 1984, sous le titre «Assurance-chômage», le ministre des Finances a déclaré, au nom de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration:

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration publiera sous peu un document d'étude auquel fera suite un examen approprié au niveau du Parlement.

La ministre peut-elle nous dire quand nous pouvons espérer recevoir ce document de travail sur l'assurance-chômage.

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le député fait allusion à l'exposé économique de novembre dernier. Le ministre des Finances a alors déclaré que nous allions réviser la caisse d'assurance-chômage. Je peux assurer au député que ce travail sera entrepris sous peu.

ON DEMANDE DES CONSULTATIONS

M. John R. Rodrigue (Nickel Belt): Monsieur le Président, comme dans cet exposé économique et financier le ministre des Finances a déclaré que cette révision serait entreprise «d'urgence» et qu'on nous a fait entrevoir des mesures budgétaires rigoureuses en ce qui concerne l'assurance-chômage, la ministre peut-elle nous assurer qu'aucun changement structurel et important ne sera apporté à la Loi sur l'assurance-chômage tant qu'elle n'aura pas consulté les Canadiens au sujet des prestations d'assurance-chômage?

Des voix: Bravo!

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je souhaiterais que les députés du Nouveau parti démocratique se décident à propos de la concertation. Un jour ils nous disent: «Ne consultez pas les Canadiens au sujet de la politique étrangère» et le lendemain ils déclarent: «Consultez les Canadiens au sujet de l'assurance-chômage».

Des voix: Bravo!